

Plan Vaccination

Contre la grippe A(H1N1)v

Marseille - Aspects pratiques

(Opération sous la responsabilité de l'Etat)

Docteur Didier Seyler
Centre de vaccination
de la Ville de Marseille

Marseille le 29 octobre 2009

Organisation générale

La campagne vise l'ensemble de la population

Trois modalités :

- vaccination dans les établissements de santé pour les personnels hospitaliers (40.000 personnes/BdR)
 - vaccination dans des structures de vaccination collective (population générale) dont professionnels de santé libéraux
 - vaccination par équipes mobiles
 - élèves et communauté éducative (maternelle au lycée)
 - personnes dépendantes en collectivité ou privées de liberté
- (> 35.000 personnes/BdR)

Note : les personnes ayant l'AME, SDF, sans sécu., dispositif particulier me demander

Organisation générale

- Émission des bons de vaccination à destination de **tous** les assurés sociaux par la CNAMTS selon la « priorisation » pré-arrêtée : invitation à se rendre dans le(s) centre(s) de vaccination situé(s) à proximité de son domicile

INUTILE DE FAIRE UNE ORDONNANCE

- Une mise en service progressive des structures en **deux phases**, justifiée par la disponibilité des vaccins (livraison progressive)

Une dose ou deux doses ?

- Officiellement l'organisation continue sur la base de deux doses de vaccins à 3 semaines d'intervalles au moins
- Les essais montrent que pour l'adulte une seule dose suffit
- Les laboratoires ont introduit en conséquence une demande de modification des AMM pour les adultes :

A suivre

Phase 1

Publics prioritaires

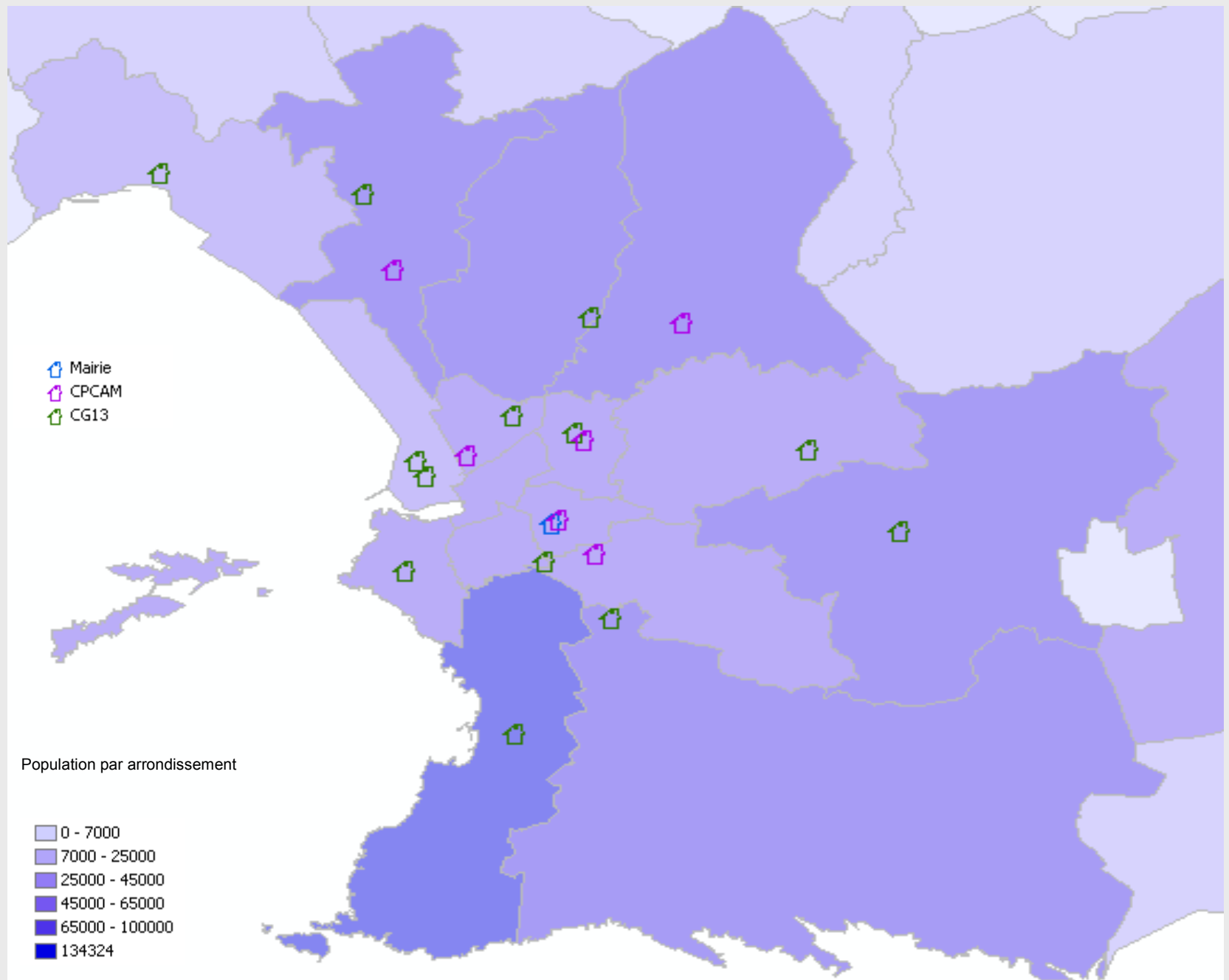
Activation, en premier, de 20 structures existantes réparties sur la ville :

- structures de consultation & PMI (CG 13)
- centre de vaccination (Ville de Marseille)
- centres médicaux de l'Assurance maladie

Auquel s'ajoutera le dispositif

« Équipes mobiles »

Centres de vaccination de proximité de Marseille



Phase 2

Dès la livraison en grande quantité des vaccins et/ou si forte demande de la population...

Décision du Préfet des BdR

→ activation de 8 centres de vaccination collective de grande capacité

10 répartis sur le reste du département

Adresse des 20 centres marseillais

Structure	adresse	CP	Nom Responsable	Ouverture Grippe A
Maison Départementale de la Solidarité - Le Littoral	18-20, Avenue Robert Schuman	13002	Dr Colette GOUIRAN	Mardi & mercredi 13h30/17h30 ; jeudi 8h30/12h30
Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit	63, Avenue Robert Schman/Joliette	13002	Dr Joelle CADIOU	Mardi 14h/18h ; mercredi 13h30/17h; vendredi 9h/13h
Service médical de l'Assurance Maladie "Kléber"	23, Rue Mathieu Stiliatti	13003	Dr GIROLAMI Dr CANTINIAUX	Mardi & vendredi 8h30/12h-13h/16h30
Maison Départementale de la Solidarité - Bouès	34, Boulevard Bouès	13003	Dr Myriam GODARD	Mardi & mercredi & jeudi 13h30/17h
Service médical de l'Assurance Maladie "Chartreux"	6, Rue Alexis Carrel	13004	Dr GIROLAMI Dr CANTINIAUX	Mardi & vendredi 8h30/12h; 13h/16h30
Maison Départementale de la Solidarité "chartreux"	21, Rue Pierre Roche	13004	Dr Michèle BOUVENOT Dr Elisabeth DANVIN	Lundi 13h30/17h30 ; vendredi 8h30/12h-13h30/17h30
Service médical de l'Assurance Maladie "Camas"	166 B, Rue du Camas	13005	Dr GIROLAMI Dr CANTINIAUX	Mardi 8h30/12h-13h/16h30, mercredi 8h30 /12h-15h30/19h, vendredi 8h30/16h
Service Communal d'Hygiène et de Sécurité	23, Rue Louis Astruc	13005	Dr Didier SEYLER	Mardi, jeudi & vendredi 9h/16h
Maison Départementale de la Solidarité - Antenne	146, Rue d'Endoume	13007	Dr Martine POUDEVIGNE	Mardi 13h30/17h; jeudi & vendredi 8h30/12h30
Maison Départementale de la Solidarité - Antenne PMI CPEF	12, Rue Saint Adrien	13008	Dr Anne ROUDAUT	Mercredi 14h/18h; jeudi et vendredi 8h30/12h30
Maison Départementale de la Solidarité - Bonneveine	35, Boulevard B. Cayol	13008	Dr Jane NIZRI	Lundi, mardi & jeudi 13h/17h
Maison Départementale de la Solidarité -R Rolland	343, Boulevard Romain Rolland	13009	Dr Claudine PONS Michèle CURVALE	Mardi & jeudi 8h30/12h; vendredi 13h30/17h
Service médical de l'Assurance Maladie "Capelette"	18, Rue Gabriel Marie	13010	Dr GIROLAMI Dr CANTINIAUX	Lundi 8h30/12h; 13h/16h30; jeudi 8h30/16h
Maison Départementale de la Solidarité - St Marcel	37, Rue des Crottes	13011	Dr Nicole GIRAUD	Lundi 8h30/12h30 ; mardi & vendredi 13h30/17h30
centre Les Caillols / APRONEF - Association de Protection des Nourrissons de l'Enfance et des Familles	Place du Monument Les Caillols	13012	Dr Michèle BOUVENOT Elisabeth DANVIN	lundi 8h30/12h30; mardi 14h30/17h30; jeudi 13h30/17h30
Centre de santé de l'assurance maladie - CESAM	72, Traverse des Bonnets	13013	Dr Rémy DIDELOT	Lundi ,mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h/12h
Maison Départementale de la Solidarité - Les Flamants	10, Avenue Ansaldi	13014	Dr Jacques RICHIER	Lundi 8h30/12h30 ; mardi & vendredi 13h30/17h
Service médical de l'Assurance Maladie "St Louis"	458, Rue de Lyon	13015	Dr GIROLAMI Dr CANTINIAUX	Lundi & jeudi 8h30/16h30
Maison Départementale de la Solidarité - La Viste	43, Avenue de la Viste	13015	Dr Ariane VELISSARIDES-SICHEL	Mardi, mercredi, vendredi 13h30/17h
Maison Départementale de la Solidarité - l'Estaque	2, Allée Saccoman Immeuble Le Carré	13016	Dr Nicole HUGUES Dr Jean-Pierre MELLUSO	Mardi & mercredi 13h/17h; jeudi 8h30/12h30

ATTENTION !

**Les jours et heures peuvent -et vont-
évoluer selon les circonstances**

- Pour vous-même comme pour vos patients, ne vous déplacer pas sans avoir vérifier la disponibilité du centre où vous allez.
- Informations :

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/>

<http://www.marseille.fr/sitevdm/jsp/site/Portal.jsp>

Allo Mairie : 0 810 813 183

Calendrier

- Durée totale de la campagne : **4 mois**
- Début de la phase hospitalière : **20 octobre**
- Début de la « phase un » : **12 novembre**
- Passage de la phase un à la deux :

Décision du Préfet des Bouches-du-Rhône

Calendrier

Dernière minute !

Le ministère de la santé propose aux médecins et infirmiers libéraux du secteur ambulatoire de se faire vacciner du 2 au 10 novembre dans les établissements de santé suivants :

AP-HM CH La Timone

AP-HM CH Conception

APHM CH Nord

AP-HM CH Hôpitaux Sud

HIA Laveran

Modalités : appeler le standard téléphonique de l'établissement

Modification du fonctionnement du centre de vaccination de la Ville de Marseille lors de la campagne « grippe A »

- Les activités de vaccinations « de base » et des voyageurs se feront **lundi** et **mercredi**, horaires habituels
- La vaccination contre la grippe A se fera **mardi, jeudi et vendredi** de 9h00 à 16h00
- Avant tout déplacement pour vous et vos patients, renseignez vous sur le **site Internet de la ville**, ou, **« Allo Mairie » au 0 810 813 813**